

M. le Président annonce qu'il a reçu l'avis du renouvellement de la subvention de 1000 francs que M. le Ministre de l'Instruction publique veut bien accorder tous les ans à la Société. M. le Président se fait l'interprète des sentiments de gratitude de la Société.

M. Gagnepain fait à la Société, au nom de M. Finet et au sien, la communication suivante :

CONTRIBUTIONS A LA FLORE DE L'ASIE ORIENTALE
D'APRÈS L'HERBIER DU MUSÉUM DE PARIS; par **MM. FINET**
et GAGNEPAIN (1).

V. — ADONIS L. *Gen.*, n° 698.

Les caractères utilisés pour la spécification résident dans les akènes mûrs; ils présentent deux formes bien distinctes :

A. Akènes très globuleux ou ovoïdes, avec un style plus ou moins cylindrique et filiforme, court.

B. Akènes anguleux, terminés par un style conique ou pyramidal et pourvus d'une crête transversale, équatoriale, qui existe toujours sur la face dorsale et souvent entoure presque entièrement l'ovaire; de plus, la suture ventrale présente parfois à la base du style un accroissement un peu ailé ou en forme de dent, contigu à la base du style ou qui en est écarté. Cette crête équatoriale est ou dentée, ou entière avec tous les intermédiaires; il en est de même des fovéoles et des sillons qui marquent la surface de l'ovaire, et l'on peut passer insensiblement d'un de ces modes d'ornement à l'autre par des variations insensibles.

En résumé, ainsi que le pensait de Candolle, *Prodr.* I, p. 23, le nombre des espèces est vraisemblablement encore moins grand que celui conservé ici, et il est probable que l'examen d'échantillons en nombre suffisant conduirait à considérer comme des formes d'une seule et même espèce, l'*Adonis aestivalis*, tous les spécimens rangés sous les noms de *A. aleppica*, *A. palæstina* et *A. dentata*.

(1) Voy. plus haut, p. 56.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES ADONIS ASIATIQUES

<i>Consiligo;</i> <i>vivaces.</i>	Style presque aussi long que l'ovaire.	Ovaire terminé brusquement par le style. <i>A. vernalis.</i>	
		Ovaire atténué progressivement en un style circiné. 2. <i>A. chrysocyathus.</i>	
	Style très court, quoique distinct.		3. <i>A. brevistyla.</i>
<i>Adonia;</i> <i>annuels.</i>	Akène avec une crête équato- riale nulle ou à peine distincte.	Style court, dépourvu de dent à sa base. 4. <i>A. autumnalis.</i>	
		Style distinct, pourvu d'une dent à sa base. 5. <i>A. flammea.</i>	
	Akène pourvu d'une crête équatoriale plus ou moins dentée.	Style distinct dépourvu de dent à sa base.	Style creusé d'un sillon lon- gitudinal à sa face interne.	6. <i>A. aleppica</i>
			Style non sil- lonné.	7. <i>A. palæstina.</i>
			Akène fovéolé; crête équato- riale peu ou pas dentée; dent du style plus court que le style.	8. <i>A. æstivalis.</i>
	Style distinct pourvu d'une dent à sa base.	Akène portant des protubé- rances cornicu- lées; crête équatoriale à larges dents ar- rondies; dent du style égale à celui-ci.	9. <i>A. dentata.</i>	

Section I : CONSILIGO.

1. ***Adonis vernalis*** L. *Sp. pl.*, p. 547; *A. wolgensis* Steven, ex DC. *Syst.* I, p. 545; *A. apennina* L., *Sp. pl.*, p. 548; Franch. in *Bull. Soc. philom.* (1894), p. 93; *A. dahurica* Ledeb., fide Fischer in *Herb. Mus. Par. et Reichenb. f. Ic. crit. cent.* IV, p. 21, t. 321; *A. chærophylla* Fischer, ex DC. *Prodr.* I, p. 25; *A. ircutiana* Fischer in DC. *loc. cit.*; *A. villosa* Ledeb. in *Herb. Mus. Par.* et in *Index hort. Dorpat.*, suppl. p. 1, 1824.

CHINE. — Dahourie [*Fischer, Turczaninow, Ledebour*]; Nertschinsk [*Fischer*]. — Turkestan chinois, monts Przewalski [*Chaffanjon*, n° 396, 14 mai 1825]. — Prov. Kansu, territoire Tangoute [*Przewalski*, 1880].

— Mongolie boréale, Changai [*Potanin*, 1877]. — Mandchourie [*Chaf-fanjon*, 1896].

Arménie. — Turkestan russe. — Sibérie.

Var. **amurensis**. — *A. amurensis* Regel, in *Bull. Soc. nat. Mosc.* (1861), II, p. 35, tab. 2, f. 12; Franch. in *Bull. Soc. philom.* (1894), pp. 88 et 91; *A. ramosus* Franch., in *Bull. Soc. philom.* (1894), p. 91; *A. Davidi* Franch. in *Nouv. Arch. Mus.*, sér. 2, VIII (1885), p. 188; *A. sutchuenensis* Franch. in *Bull. Soc. philom.* (1894), p. 89.

JAPON. — Yeso : n° 11 [*Savatier*]; 4 mai 1885, n° 119; forêt de Mombetsu, 8 mai 1889, n° 3668; Sapporo, fin mai 1883, n° 16 [*Faurie*]; île Azamushi, avril 1898, n° 2587; île Kuroishi, 5 et 6 mai 1887, n° 79 [*Faurie*]; Hakodate, 1861, *Maximowicz*. — Nippon : Aomori, 28 avril 1898, n° 1295; Sambongi, 9 mai 1886, 11 juin 1886, n° 610; Yonohé, 10 mai 1886, n° 327; entre Schinohe et Morioka, 13-14 mai 1886, n° 366 [*Faurie*]; prov. Senano, 1864 [*Tschonoski*].

CHINE. — Mandchourie : Oussouri mérid. [?]; monts Bureja [*Radde*]; bords de l'Amour [*Maximowicz*]. — Prov. Su-tchuen : district de Tchen-kéou, altitude 2,500 mètres, août, n° 528; Héou-pin, altitude 2,200 mètres, avril 1893, n° 1210 [*Farges*]; Moupin, mai 1869 [*David*].

Obs. — Akènes presque sphériques, velus ou presque glabres, à surface unie, quelquefois sillonnée, se terminant brusquement par un style presque aussi long que l'ovaire et circiné; le fruit est presque globuleux, sa longueur égalant sensiblement son diamètre. La variété *amurensis* se distingue de l'espèce vulgaire par ses feuilles longuement pétiolées et à folioles beaucoup plus larges.

2. *A. chrysocyathus* Hook. et Thomson in Hook. f. *Flor. Br. Ind.*, p. 15. — *A. contorta* Jacquemont, in *Herb. Mus. Par.* et Franch. in *Bull. Soc. philom.* (1894), p. 85.

Kashmir et Thibet mérid. et occident.

3. **Adonis brevistyla** Franch., in *Bull. Soc. bot. Fr.* (1886), p. 372; *Bull. Soc. philom.* (1894), p. 87; *A. Delavayi* Franch., *l. c.*, p. 92.

CHINE. — Prov. Yunnan : Lo-pin-chan, au nord de Ta-li, à 3,200 mètres, 24, 25 et 26 mai 1886, n° 2073; 31 août 1888 [*Delavay*].

Obs. — Akènes globuleux, la partie dorsale beaucoup plus développée, un peu atténuée à la base; style conique, incurvé en arrière, très court; surface de l'ovaire lisse, légèrement pubescente. Il ne paraît pas y avoir de différence entre l'*A. brevistyla* et l'*A. Delavayi*; ce dernier n'est que la plante fructifiée et plus âgée.

Section II : ADONIA.

4. *A. autumnalis* L. *Sp. pl.*, p. 771; Boissier, *Flor. Or.* I, p. 16.
Mésopotamie. — Syrie.
5. *A. flammea* Jacq. *Flor. Austr.* IV, p. 29, tab. 355; Boiss., *Flor. Or.* I, p. 19.
Asie Mineure. — Syrie.
6. *A. aleppica* Boiss. in *Ann. sc. nat.* (1841), p. 350; *Flor. Or.* I, p. 16.
Asie Mineure. — Syrie. — Mésopotamie.
7. *A. palæstina* Boiss. *Diagn. sér.* I, VIII, p. 1; et *Flor. Or.* I, p. 16.
Palestine.
8. *A. æstivalis* L. *Sp. pl.*, p. 771; Boiss. *Fl. Or.* I, p. 17; *A. miniata* Jacq. *Flor. Austr.* IV, p. 28, t. 354; *A. parviflora* Fisch. in DC. *Prodr.* I, p. 24, et Boiss. *l. c.*; *A. microcarpa* DC. *Syst.* I, p. 223.
Asie Mineure. — Arménie. — Syrie. — Perse. — Inde. — Turkestan. — Sibérie.
Var. *caudata*; *A. caudata* Stev. in *Bull. Soc. nat. Mosc.* (1848), II, pp. 271 et 273.
Asie Mineure. — Syrie.
Var. *scrobiculata*; *A. scrobiculata* Boiss., *Diag.* II, 1, p. 6; *Fl. Or.* I, p. 17, *A. marginata* Bienert, in Hook. *Fl. Brit. Ind.* I, p. 15.
Perse.
Var. *squarrosa*; Boissier, *Fl. or.* I, p. 18; *A. squarrosa* Steven, in *Bull. Soc. nat. Mosc.* (1848), II, p. 272.
Kashmir.
9. *A. dentata* Delile, *Fl. Egyp.*, p. 287; Boiss. *Fl. Or.* I, p. 18.
Syrie.

Incertæ sedis.

10. **A. Barthei** Franch. in *Bull. Soc. philom.* (1894), p. 89.
CHINE. — Mandchourie : port de l'empereur Nicolas, 1857 [*Barthe*].
Obs. — Cette espèce appartient à la section *Consiligo* : mais le fruit, unique, incomplètement mûr, est presque sphérique et composé d'akènes fortement renflés à la partie dorsale; le style cylindrique, incurvé en dehors, est au moins aussi long que l'ovaire.

11. **Adonis cærulea** Maximowicz, in *Bull. Ac. Saint-Petersb.* (1877), p. 306; et *Fl. tang.* (1889), p. 10, tab. 1, f. 10-20; et in *Act. hort. Petrop.* XI, p. 22; Franchet, in *Bull. Soc. philom.* (1894), p. 90.

CHINE. — Prov. Kansu, territoire Tangoute [*Przewalski*, 1873].

Obs. — Les échantillons de l'Herbier du Muséum sont uniquement fleuris, sans fruits mûrs.

Synonymie adoptée pour les espèces asiatiques du genre *Adonis*.

N. B. — Les noms d'espèces conservées sont suivis de numéros qui correspondent à ceux de la clef et des listes ci-dessus.

<i>A. æstivalis</i> L. n° 8.	<i>A. dentata</i> Delile, n° 9.
<i>A. aleppica</i> Boiss. n° 6.	<i>A. flammea</i> Jacq., n° 5.
<i>A. amurensis</i> Regel = <i>A. vernalis</i> L. var.	<i>A. ircutiana</i> Fisch. = <i>A. vernalis</i> L.
<i>A. apennina</i> L. = <i>A. vernalis</i> L.	<i>A. marginata</i> Bienert = <i>A. æstivalis</i> L. var.
<i>A. autumnalis</i> L. n° 4.	<i>A. microcarpa</i> DC. = <i>A. æstivalis</i> L.
<i>A. Barthei</i> Franch. n° 10.	<i>A. miniata</i> Jacq. = <i>A. æstivalis</i> L.
<i>A. brevistyla</i> Franch. n° 3.	<i>A. palæstina</i> Boiss. n° 7.
<i>A. cærulea</i> Maxim. n° 11.	<i>A. parviflora</i> Fisch. = <i>A. æstivalis</i> L.
<i>A. chærophylla</i> Fisch. = <i>A. vernalis</i> L.	<i>A. ramosa</i> Franch. = <i>A. vernalis</i> L. var.
<i>A. chrysoyathus</i> Hook. et Thoms. n° 2.	<i>A. scrobiculata</i> Boiss. = <i>A. æstivalis</i> L. var.
<i>A. contorta</i> Jcqm. Mss. = <i>A. chryso-</i> <i>cyathus</i> Hook. et Thoms.	<i>A. squarrosa</i> Stev. = <i>A. æstivalis</i> L. var.
<i>A. dahurica</i> Ledeb. = <i>A. vernalis</i> L.	<i>A. sutchuenensis</i> Franch. = <i>A. ver-</i> <i>nalis</i> L. var.
<i>A. Davidi</i> Franch. = <i>A. vernalis</i> L. var.	<i>A. vernalis</i> L., n° 1.
<i>A. Delavayi</i> Franch. = <i>A. brevistyla</i> Franch.	<i>A. villosa</i> Ledeb. = <i>A. vernalis</i> L.
	<i>A. wolgensis</i> Stev. = <i>A. vernalis</i> L.

VI. — CALLIANTHEMUM C.-A. Mey. in Ledeb. *Fl. alt.* II, p. 336.

- A. Hampe aphyllé, pétales linéaires..... 1. *C. caschmirianum*.
B. Hampe feuillée, pétales obcordés..... 2. *C. rutæfolium*.

1. **C. caschmirianum** Cambess. in Jacquemont, *Voy. bot.* 5, t. 3; *Fl. Brit. India* I, p. 14; *C. pimpinelloides* Hook. Thoms. *Flora Indica*, p. 26; Franchet *Bull. soc. bot. Fr.* XXXII, p. 5; *Pl. Delavay.*, p. 18.

CHINE. — Prov. Yunnan, mont Koua-la-po, entre Ta-li et Hokin, n° 1050, 26 mai 1884; col de Hee-chan-men (Lan-Kong), 5 avril 1887; coteaux de Kan-hay-tzé, au nord de Ta-li, 21 avril 1888 [*Delavay*]. —

Prov. Su-tchuen, Tongolo, environs de Ta-tsien-lou, n° 377, 20 mai 1892; n° 685, 15 mai 1893 [*Soulié*].

Indes orient. : Kaschmir. — Afghanistan.

Obs. — Sépales ovales plus ou moins érodés au sommet; pétales loriformes à peine dilatés en limbe: étamines à filet filiforme; anthères elliptiques sub-émarginées au sommet; akènes ampulliformes-comprimés glabres; stigmate sessile ou subsessile, capité, subdidyme.

2. ***C. rutæfolium*** C. A. Mey. in Ledeb. *Fl. Alt.* II, p. 336; Ledeb. *Fl. ross.* I, p. 48; Turcz. *Fl. Baïcal.* I, p. 45; Maximow. *Fl. Tangut.* I, p. 13.

SIBÉRIE OR. — N° 41, 2 juillet [*Martin*].

CHINE. — Prov. Dahourie [*Fischer*, 1842]. — Prov. Mongolie, Tianchan [*Przewalski*, 1877]; [*Potanin*, 1877]. — Prov. Se-tchuen, environs de Ta-tsien-lou, à Tongolo, n° 377 bis, 1892 [*Soulié*].

Sibérie. — Turkestan. — Soungarie.

Obs. — Sépales suborbiculaires, plus ou moins érodés au sommet; pétales obcordiformes, plus ou moins émarginés, atténués en onglet à la base; étamines à filet filiforme et à anthère obovale, plus large au sommet; akène ovoïde-comprimé, un peu atténué à la base et au sommet; stigmate subsessile, conique.

VII. — TRAUTVETTERIA Fisch. Meyer, *Ind. Sem.* (1835), p. 22 (1).

1. ***Trautvetteria palmata*** Fisch. et Meyer, *Linnæa* X, p. 82; Franchet et Savat. *Enum. plant. Japon.* I, p. 6; Huth, *Bull. Herb. Boissier* (1897), p. 1071; *T. japonica* Sieb. Zucc. *Fam. nat.*, n° 337; Miq. *Prolus.*, p. 192.

JAPON. — Nippon : prov. Senano et Nambu, 1864-66 [*Tschonoski*]; Osamayanu [*Savatier*]; montagne de Hakkoda, 6 juillet 1886, n° 878; 8 août 1887, n° 894; Iwaki-san, Nippon, 21 juillet 1886, n° 1034; cap Yesan, Yéso, 12 juin 1889, n° 3959; mont de Yamagata, Nippon, 12 juillet 1889, n° 4389; 5 septembre 1889, n° 4737; forêts de l'Osore-san, Nippon septent., août 1889, n° 4561; sommet du Ganju, Nippon, 12 août 1890, n° 5873; 28 août 1894, n° 13654; île de Rebunshiri, N.-E. de Yéso, 22 juin 1891, n° 7338 [*Faurie*].

Obs. — Sépales 3, naviculaires très convexes, à poils rares, à préfloraison imbriquée; étamines à filet dilaté au sommet; anthère circulaire; akène asymétrique, à 3-4 nervures principales, à insertion basilaire sublatérale; style très court dans le jeune âge, circiné à l'état adulte.

(1) Le genre *Myosurus* n'est représenté en Asie que par le *M. minimus* L. des environs de Smyrne (Asie Mineure).

M. Rouy dit qu'il réunit spécifiquement l'*Adonis dentata* à l'*A. æstivalis* et demande à M. Gagnepain quelle est son opinion sur ce point.

M. Gagnepain répond qu'il partage la manière de voir de M. Rouy sur l'affinité de ces deux plantes; elles sont placées l'une à côté de l'autre dans le travail qu'il vient de lire, et il serait peut-être même plus juste de réunir en une seule espèce tous les *Adonis* annuels.

M. Malinvaud a reçu de M. A. Le Grand une lettre contenant la déclaration suivante avec prière d'en donner connaissance à la Société :

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE **M. Ant. LE GRAND** A M. MALINVAUD.

Bourges, 28 février 1904.

Mon cher confrère,

J'ai lu avec intérêt votre réponse à M. Rouy au sujet de l'*Evax* et je n'ai rien à ajouter. Vous avez répondu comme je l'aurais fait moi-même. Je possède l'*Evax Cavanillesii* d'Espagne; Foucaud et moi, nous ne le différencions pas du *carpetana*. C'est donc avec raison, ce me semble, que, dans cette situation, j'ai rattaché le *gallica* Rouy comme variété au *carpetana*, ce nom de *gallica* ayant bien été créé par M. Rouy. Je n'ai donc rien à changer à ma rédaction sur ce point de nomenclature dans la *Flore* de M. l'abbé Coste...

M. Rouy présente les observations suivantes :

I. — L'intervention de M. Le Grand, qui naturellement confirme son opinion soutenue par M. Malinvaud, et l'insistance de ce dernier à revenir sur cette question des *Evax Cavanillesii* et *umbellata*, m'obligent à préciser de nouveau certains points de ma première Note qui ont été évidemment mal saisis par mes honorables collègues.

Partisan absolu en nomenclature de la priorité en ce qui concerne les binômes, j'ai admis *Evax umbellata* Gærtn., qui est de 1791, de préférence à *Evax pygmæa*, qui est postérieur. D'autres botanistes admettent, au contraire, le principe de la conservation de l'épithète spécifique *princeps* pour tout nom de plante; mais il va de soi, même dans ce